



PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH MONCHECOURT

ANNEE 2024-2025



SOMMAIRE

Descriptif de l'accueil	p .3
Organigramme	p .4
I. Rappel des intentions éducatives du Projet Éducatif	p .5
II. Les objectifs pédagogiques	p. 6
III. Les activités / Le projet d'animation	p .7
IV. La répartition des temps respectifs d'activité et de repos	p. 8
V. Les modalités de participation des enfants et des familles	p. 11
VI. Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés	p. 12
VII. Les modalités de fonctionnement de l'équipe	p. 13
VIII. Les modalités d'évaluation de l'accueil	p. 15
IX. Grille tarifaire	p.15

DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

Nature de l'accueil : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Adresse et coordonnées :

ALSH MATERNEL	ALSH MARRONNIER
Ecole Victor Hugo Rue Pierre de Coubertin 59234 MONCHECOURT 03.27.89.24.43 petiteenfance-mairiemonchecourt@orange.fr	Espace Loisirs le Marronnier Rue Jean Jaurès 59234 MONCHECOURT 03.27.89.40.07 acl-mairiemonchecourt@orange.fr

L'ALSH de Monchecourt est une structure gérée par la commune de Monchecourt. Il accueille des enfants scolarisés de 2 ans et demi à 13 ans, répartis en un pôle maternel et un pôle primaire/collège.

La commune propose aux familles d'accueillir leurs enfants pendant les vacances scolaires (la 1^{ère} semaine pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'automne, et les 3 premières semaines des vacances d'été).

Il est ouvert également durant le temps périscolaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h15 à 18h.

Il se situe en centre-ville et il comprend 3 bâtiments répartis, en fonction des groupes d'âge d'enfants, en lieux de vie, d'activités et de restauration. Sont également utilisées différentes infrastructures du territoire en fonction des plannings d'activités établis par l'équipe d'animation et des plages horaires disponibles.

Nom et coordonnées de l'organisateur : Mairie de Monchecourt, place Maxime Beghin, 59234 MONCHECOURT ; 03.27.80.90.21 ; mairiemonchecourt@orange.fr

Nombre de places et âges des enfants : **119** enfants de 2 ans et demi à 13 ans. **40** enfants de 2 ans et demi à 6 ans et **79** enfants de + de 6 ans.

L'ALSH est ouvert de 9h à 17h. (8h45 pour les familles ayant au moins 2 enfants dans 2 bâtiments différents).

ORGANIGRAMME

Maire ROMAN Jeanne	
Adjointe aux ALSH DESCAMPS Sylvie	
Directeur Général des Services ENDTER Manuel	
Responsable Ressources WAROUX Jean Michel	
Directrice ALSH MATERNEL LEFRERE Malika	Directeur ALSH Marronnier LETENEUR Renaud
Equipe d'animation Animateurs qualifiés ou stagiaires	
Pôle Restauration : 2 agents communaux	
Pôle administratif RAUX Delphine ROCQUET Sandrine VANDEPAER Anne	
Responsable Pôle technique TANCA Cédric	

I. RAPPEL DES INTENTIONS EDUCATIVES DU PROJET EDUCATIF



La mission première de la commune dans cette action est l'accompagnement et l'encadrement des enfants. La volonté municipale est d'offrir une organisation de loisirs pour tous et des actions en complément de l'école.

La structure mise en œuvre pour contribuer au développement de l'enfant en complémentarité et en partenariat avec la famille, l'école et les structures institutionnelles et éducatives locales.

La commune, au travers de l'accueil de loisirs, accompagne l'enfant dans son cheminement pour l'aider à devenir un citoyen à part entière, acteur dans la société et le milieu dans lequel il évolue.

Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Ses objectifs généraux sont :

- ✚ Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- ✚ Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- ✚ Susciter la curiosité
- ✚ Développer des capacités à « vivre ensemble »
- ✚ Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, aux sports, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement, naturel, géographique, social,
- ✚ Préserver les notions de plaisir, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire et de jeu
- ✚ Favoriser le lien intergénérationnel, entre les partenaires, les échanges de savoir, de savoir-faire et de savoir-être
- ✚ Susciter la curiosité

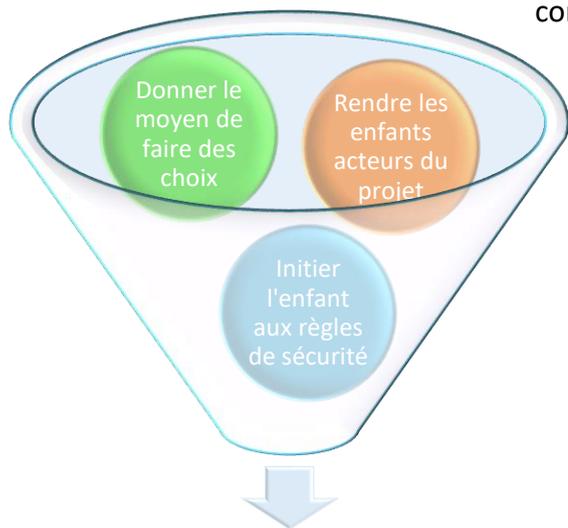
De ce fait, les missions des ALSH dans le projet éducatif sont :

- ✚ Répondre à une demande des familles et des enfants
- ✚ Proposer un moyen de garde pour les familles en toute sécurité physique et morale, selon leurs ressources, à des périodes et des horaires conformes au rythme des enfants
- ✚ Mettre à disposition un lieu de vie et de socialisation pour les enfants
- ✚ Proposer des espaces de découvertes, d'apprentissages et d'accès à des actions de qualité en termes d'accompagnement, de loisirs ou d'activités.

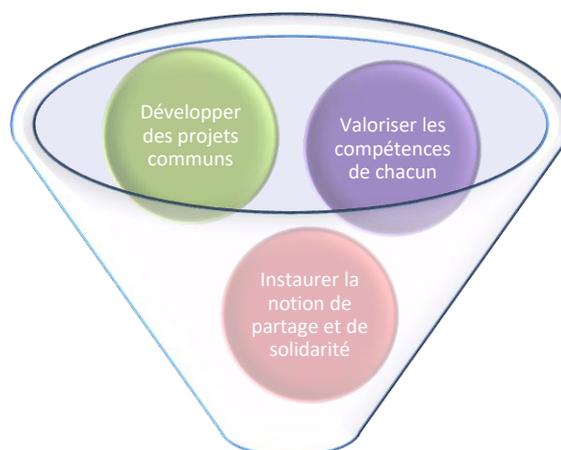
II. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



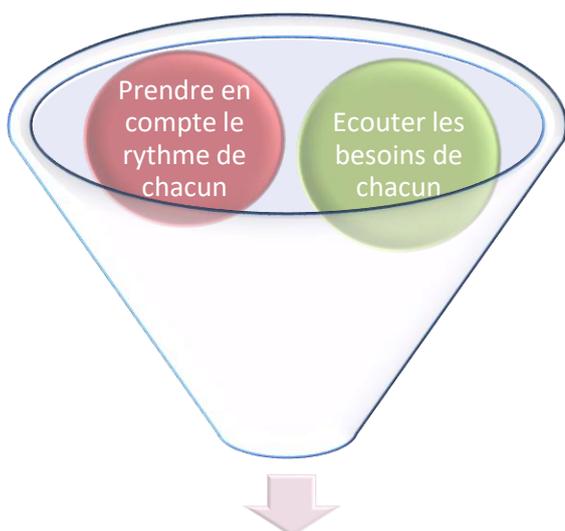
Le projet pédagogique est élaboré en équipe, chacun apporte sa réflexion. Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être différents. Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'apprendre à révéler afin de donner naissance à des projets d'animations qui se concrétisent sous forme de programmes d'activités.



ÊTRE AUTONOME



ÊTRE UNIQUE AU SEIN DU GROUPE



ÊTRE ÉPANOUI



La qualité éducative des activités repose sur le respect des enfants, le dynamisme, et le professionnalisme de l'animateur. Prendre en compte l'enfant, quel que soit son rythme, reste notre priorité.

Chaque activité doit avoir du sens tout en étant un moyen au service des objectifs éducatifs et pédagogiques. La structure mettra à disposition du matériel ludique, sportif et éducatif pour mener à bien par exemple : des ateliers de découverte d'une nouvelle discipline excluant toutes formes de cours ou d'apprentissages particuliers.

L'ACTIVITÉ



Pour attirer le public et lui donner des repères

(ex : évènements culturels communs comme Halloween, Jeux olympiques, fête de la Musique, etc... ; le cinéma ; les arts nouveaux, ...).

Pour répondre aux envies de tous
Stimuler la curiosité.



Manuelles ou musicales, elle permet à l'enfant de s'ouvrir, de s'exprimer, de s'affirmer afin qu'il développe la confiance en soi pour ensuite proposer ses idées.

Essentielle au développement intellectuel de l'enfant ainsi qu'à sa santé.



« [...] il est important d'amener l'enfant à se sentir bien, comprendre et accepter ce que l'activité physique peut lui apporter. Bouger, jouer, prendre soin de soi, s'exprimer sur son activité, développer son souffle pour bien respirer, dormir, s'alimenter, se laver... sont autant d'éléments constitutifs de son propre bien-être. »

IV. LA REPARTITION DES TEMPS RESPECTIFS D'ACTIVITE ET DE REPOS



À travers l'organisation de la vie quotidienne l'équipe s'engage à respecter la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis (cf. VIII. Les rôles et modalités de fonctionnement de l'équipe).

La vie quotidienne des ALSH	
OBJECTIFS	MOYENS
ACCUEIL de 8h45 à 9h30	
Prendre en considération les différents rythmes de l'enfant	Arrivées échelonnées
Contrôler les présences	Une feuille de présence par groupe où les enfants inscrits seront pointés.
Échanger/informer/donner confiance	Accueil des parents au sein des locaux en cas de besoin.
Proposer un accueil adapté	Lieux de vie aménagés : une salle par tranche d'âges.
ACTIVITES de 9h30 à 11h30	
Dans l'intérêt de l'enfant, assurer sa sécurité physique et morale, favoriser son épanouissement.	Mise en place d'activités en lien avec le projet éducatif et pédagogique.
REPAS de 11h30 à 13h00	
Faire du repas un moment d'échange et de convivialité	Les animateurs prennent le repas avec les enfants 1 à 2 fois par semaine et alimente les discussions, lance des sujets, écoute.

Proposer une alimentation saine et variée.	Un menu est établi par une société de restauration collective puis est validé par les responsables ALSH. L'équipe d'animation incitera les enfants à goûter à tout.
Favoriser l'entraide grâce aux gestes de la vie quotidienne	Les enfants participent activement aux étapes du repas : distribution de certains aliments, débarrassage des couverts et des déchets après le repas, remplissage des pichets d'eau à la fontaine,...
TEMPS D'ADAPTATION de 13h à 14h30 variable	
Permettre aux enfants d'avoir des rythmes d'activités différenciés tout au long de la journée.	L'animateur propose un temps de sieste pour les 2 ans ½ / 3 ans et/ou un temps calme pour les 4/5 et 5/6 ans et + (lecture, petits jeux calmes, ...) après le repas.
ACTIVITES de 14h30 à 16h	
Dans l'intérêt de l'enfant, assurer sa sécurité physique et morale, favoriser son épanouissement.	Mise en place d'activités en lien avec les projets éducatif et pédagogique.
GOUTER de 16h15 à 16h45	
Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant. Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène Créer un moment convivial pour échanger	Goûter organisé et mis en place par les animateurs
DEPARTS ECHELONNES de 16h45 à 17h	

La vie quotidienne de la garderie périscolaire

OBJECTIFS	MOYENS
ACCUEIL et ACTIVITES de 7h15 à 8h30	
Prendre en considération les différents rythmes de l'enfant	Arrivées échelonnées
Contrôler les présences	Une feuille de présence par groupe où les enfants réservés seront pointés.
Échanger/informer/donner confiance	Accueil des parents sécurisé. Au sein des locaux.
Dans l'intérêt de l'enfant, assurer sa sécurité physique et morale, favoriser son épanouissement.	Mise en place d'activités en lien avec les projets éducatif et pédagogique.
ACCUEIL et ACTIVITES de 16h15 à 16h30	
Contrôler les présences	Une feuille de présence par groupe où les enfants réservés seront pointés.
Proposer un accueil adapté	Lieux de vie aménagés
GOUTER de 16h30 à 17h	
Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant. Respecter les consignes de sécurité et d'hygiène Créer un moment convivial pour échanger	Goûter organisé et mis en place par les animateurs
DEPARTS ECHELONNES et TEMPS D'ACTIVITES LIBRES de 17h à 18h	

V. LES MODALITES DE PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES FAMILLES



Chaque enfant est libre de choisir l'activité dans laquelle il souhaite s'investir.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne : installer et débarrasser les tables au moment du goûter, faire le tri sélectif...

Des rituels sont mis en place pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, repas, goûters...)

Des réunions d'enfants sont mises en place le matin et l'après-midi. Ces temps formels permettent aux enfants de se retrouver tous ensemble au sein de leur groupe pour échanger, découvrir les activités de la journée, rappeler les règles de vie.

Pour les maternelles, la notion de verbalisation de leurs envies est essentiellement décryptée par l'animateur qui tient compte de la posture de l'enfant (fatigué, excité, enjoué, réceptif ou non...) pour proposer des temps calmes ou des temps d'activité

FAMILLES/ENFANTS = RENFORCER LE LIEN !



Les familles peuvent être conviées à des temps d'activités ou de convivialité.

L'objectif étant de renforcer le lien parent/enfant en proposant un moment privilégié sortant du quotidien du foyer familial. L'animateur et le directeur pourront organiser ce type de moment durant les temps de réunion de préparation.

Ce temps Parent/Enfant est également un moyen d'échanger, effectuer un retour direct sur l'avancée du projet pédagogique, le bien-être de l'enfant ou sur l'organisation.

INFORMER POUR LEUR SÉCURITÉ

Il est demandé aux familles de fournir toutes les informations nécessaires au bon accueil de leur(s) enfant(s) via la fiche sanitaire. Celle-ci indique les coordonnées de l'enfant, de ses parents ou tuteurs. Si problème de santé et la conduite à tenir. Cette fiche renvoie également vers le Règlement Intérieur qu'il est obligatoire de consulter avant d'adhérer aux ALSH.

La fiche sanitaire et le Règlement Intérieur sont disponibles sur www.monchecourt.fr.

VI. LES CARACTERISTIQUES DES LOCAUX ET DES ESPACES UTILISES

ESPACE D'ACCUEIL MATERNEL

Situé à l'école maternelle Victor Hugo, plain-pied, il se compose de :

- 4 salles d'activités
- 1 salle de jeux
- 1 dortoir
- 1 hall d'entrée et d'accueil
- 1 bureau
- 1 cuisine
- 1 petite cour devant le bâtiment
- 1 grande cour derrière le bâtiment divisée en 3 espaces : béton, pelouse et potager.
- 2 espaces sanitaires

Situé à l'Espace Loisirs Le Marronnier, 1 Rez de chaussée et 1 étage :

- Au rez de chaussée

- 2 salles d'activités
- 1 couloir 1 préau
- 1 bureau/infirmierie de
- 1 cour devant le bâtiment
- 1 grande cour derrière le bâtiment de
- 1 garage et un local de matériel

- A l'étage

- 2 salles d'activités de 1 couloir

ESPACE D'ACCUEIL PRIMAIRE ET ADOS

AUTRES INFRASTRUCTURES

- Salle des fêtes et sports Louis Griffon, rue Pierre de Coubertin à Monchecourt : bâtiments de restauration et d'activités. Salle des fêtes et cuisines et Salle des sports.
- Ecole élémentaire et maternelle Paul Cézanne, Grand Rue à Monchecourt
- Salle Nelson Mandela, rue de Lille à Monchecourt : bâtiment d'activités et de restauration (mini-camp par exemple)
- Stade Daniel Leclerc, rue de Lille : espaces verts pour jeux et mini-camps.
- Maison de l'animation, place Suzanne Lannoy : espace de vie sociale.

VII. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

LE DIRECTEUR DE L'ALSH EST :

Organisateur

il fait en sorte que l'accueil soit bien organisé et les tâches correctement réparties dans son équipe

Gestionnaire

il gère les financements, garant de l'équilibre alimentaire des repas, assure les tâches administratives de gestion du personnel.

Administrateur

il s'occupe de toute l'administration relative au centre (déclaration de l'accueil, d'accidents, etc....).

Garant pédagogique

il élabore un projet pédagogique, prépare et anime l'accueil ; doit se rendre compte de ce qui s'y passe et évaluer l'action éducative ; doit faire preuve de flexibilité pour être proche des besoins.

Manager

il dynamise les relations dans l'équipe, montre une exigence dans les actions, met en place un contexte relationnel au sein de l'équipe.

Formateur

- il évalue le travail de son équipe, et apporte son propre savoir

L'ANIMATEUR :

est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.

considère l'enfant en tant qu'individu avec des attentes et des besoins.

est force de proposition.

sait se remettre en question et a un positionnement sur son action.

sait s'adapter.

connaît les différentes règles de sécurité essentielles.

a une connaissance du public.

est à l'écoute , de l'équipe, des parents, des enfants.

respecte l'autre.

LES REUNIONS



L'organisation des ALSH est abordée lors de réunion. Ces rencontres permettent la cohésion d'équipe. Elles permettent également d'établir ou de réajuster les plannings d'activités et de travailler sur les projets communs.

Au cours de ces réunions, les animateurs et le directeur peuvent partager les informations, évaluer les écarts entre le projet pédagogique et la réalité du terrain pour réajuster le comportement ou les actions de chacun. C'est aussi l'occasion de régler certains détails mais aussi de dynamiser, d'écouter, de maintenir la cohérence du groupe. C'est un moment important mais aussi convivial. Les activités sont inscrites sous forme de plannings. Les éventuels nouveaux animateurs sont intégrés de manière spontanée aux projets.

VIII. LES MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

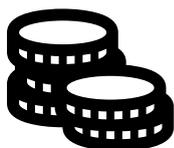
Une synthèse sera proposée en retour à la direction et aux élus jeunesse :



Afin que le projet pédagogique soit le reflet du fonctionnement de l'équipe et un véritable outil de travail, des outils d'évaluation sont mis en place : indicateurs, critères et grilles d'évaluation. (cf. annexe GRILLE D'EVALUATION P.P MONCHECOURT)

Ils font l'objet d'échanges et d'analyse de pratiques en équipe. Ces outils permettent de mesurer l'écart entre les objectifs fixés dans le projet pédagogique et la concrétisation sur le terrain à travers nos différents moyens.

IX. GRILLE TARIFAIRE



Les tarifs sont calculés selon les barèmes du quotient familial CAF dans le cadre du contrat d'aide au financement établi entre la commune et celle-ci « LOISIRS EQUITABLES ET ACCESSIBLES (L.E.A) » et délibérés par le conseil municipal. Ils comprennent l'ensemble des activités proposées, le goûter et le repas pour les ALSH des vacances.

QUOTIENT
FAMILIAL

Garderie
périscolaire

(TARIFS A LA DEMI-HEURE)

ALSH

(TARIFS A LA SEMAINE,

Du lundi au vendredi)

		Du lundi au vendredi	
		Petites vacances	Vacances d'été
De 0 à 369€	0,25€	22,50€	18,50€
De 370 à 499€	0,45€	25€	20€
De 500 à 700€	0,60€	27,50€	25€
701€ et +	1€	30€	30€



PROJET PEDAGOGIQUE ALSH MONCHECOURT

Mairie de Monhecourt

Place Maxime BEGHIN

www.monhecourt.fr

FB « Ville de Monhecourt »





PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH MONCHECOURT

GRILLE EVALUATION

ANNEE 2024-2025



Cette grille a été conçue pour évaluer le projet pédagogique dans sa version globale.

Elle fonctionne avec les critères suivants et sera à remplir par l'équipe à l'issue d'une session ALSH ou en fin d'année scolaire :



ÊTRE AUTONOME	DONNER LE MOYEN DE FAIRE DES CHOIX	Les enfants ont 1 à 2 fois par semaine un temps d'activité à la carte					
		Les enfants prennent position dans la constitution des groupes d'activités					
		Des alternatives sont proposées lorsqu'un enfant ne participe pas à une activité					
	RENDRE LES ENFANTS ACTEURS DU PROJET	Des bilans sont faits avec les enfants à chaque fin de journée					
		Des idées de projet ou d'activités viennent des enfants					
		Les enfants participent activement à la vie quotidienne du groupe (installation, rangement, etc...)					
	INITIER L' ENFANT AUX REGLES DE SECURITE	Un point informatif est fait avant chaque temps d'activités					
		Un affichage clair des consignes de sécurité est effectué (plan d'évacuation, n° d'urgences...)					
		Un exercice d'évacuation est fait à chaque session d'ALSH					

ÊTRE UNIQUE AU SEIN DU GROUPE	DEVELOPPER DES PROJETS COMMUNS	Chacun trouve sa place au sein du groupe					
		Une activité manuelle, artistique ou culinaire en groupe est mise en place					
	VALORISER LES COMPETENCES DE CHACUN	Les activités sont restituées et mises à la vue de tous (affichages des projets avec le prénom des enfants par exemple)					
		Les enfants sont encouragés et félicités					
		Des jeux en équipe avec un but final sont mis en place					
	INSTAURER LA NOTION DE PARTAGE ET DE	Tout le monde participe aux tâches de la vie quotidienne.					
	ÊTRE ÉPANOUI	PRENDRE EN COMPTE LE RYTHME DE CHACUN	Des groupes de tranche d'âge rapprochées (1 à 2 ans maximum) sont créés.				
Des activités à intensités différentes au même moment sont proposés							
Des grands jeux avec différents types d'épreuves sont organisés (sportives ou intellectuelles)							
ECOUTER LES BESOINS DE CHACUN		Des temps d'échange sont mis en place avec les enfants pour connaître leur ressenti puis abordé en réunion d'équipe					
		Les animateurs participent activement aux activités avec les enfants					